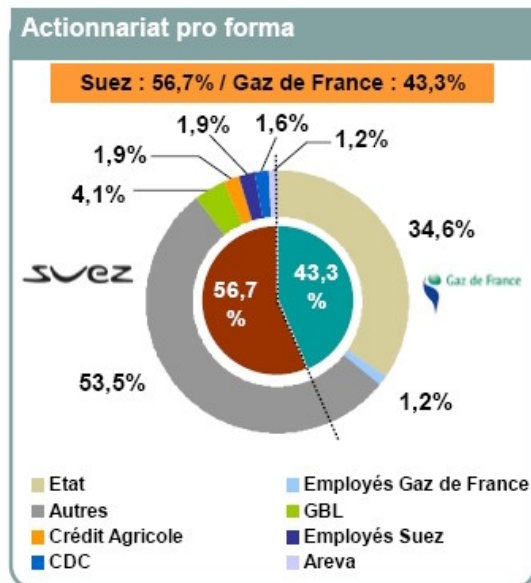


## Suez et Gaz de France : la fusion en question

Le gouvernement français a annoncé le 25 février le rapprochement de Suez et de Gaz de France. La fusion totale entre le groupe privé et son concurrent public prend la forme d'une absorption du premier par le second. Mais l'opération, destinée à éviter une OPA de l'électricien italien Enel, suscite de nombreuses réactions.

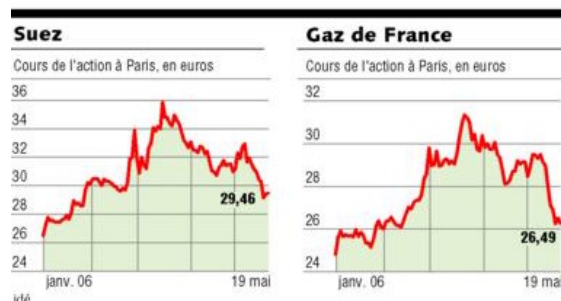
### 1 - L'opération



Initialement prévu pour la fin du mois de décembre 2006, le rapprochement entre les deux groupes français d'énergie ne pourra finalement pas intervenir avant l'été 2007. En outre, la question des parités de la fusion n'est pas encore tranchée tant il est vrai que les actionnaires de Suez ont le souci de ne pas être lésés, eux dont les titres valent quelque 3 euros de plus que les actions Gaz de France. Autre point délicat du rapprochement : les problèmes de gouvernance, les dirigeants du gazier tricolore n'entendant pas passer au second plan.

L'actionnariat du nouveau groupe

### 2- Les questions juridiques :



Le rapprochement de Suez et de Gaz de France, qui risquait de poser des problèmes de concurrence, a fait l'objet d'une enquête approfondie de Bruxelles. La Commission européenne a finalement donné son feu vert à l'opération, au vu des importantes concessions consenties par les entreprises. Le gouvernement belge est également intervenu dans la bataille.

### 3 - Les questions politiques :

La classe politique française s'est déchirée à propos du projet de fusion car il implique une privatisation de Gaz de France. Le texte a par ailleurs suscité un nombre record d'amendements au Parlement et il a fait débat au sein même de la majorité.

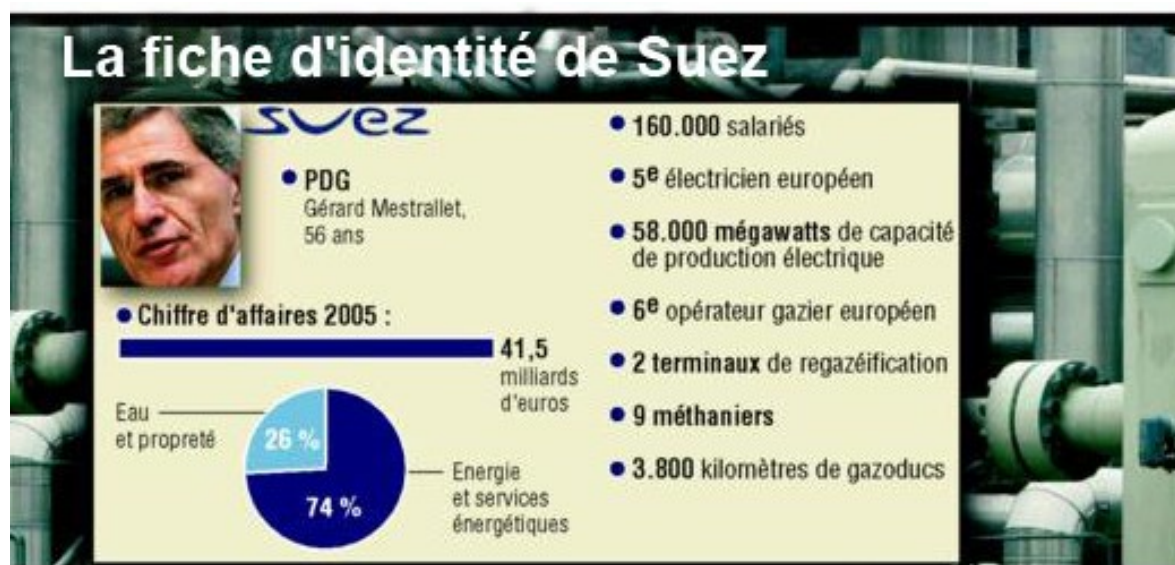
### 4 - Radiographie des deux groupes :

Créé par la loi de 1946, Gaz de France a longtemps été spécialisé uniquement dans la distribution de gaz. A l'inverse, Suez fait partie des "utilities", ces géants des services aux collectivités. Outre sa présence dans l'environnement (le traitement de l'eau et des déchets), le groupe dirigé par Gérard Mestrallet s'est fortement développé dans l'énergie. Il a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires presque deux fois plus important que Gaz de France (41,5 milliards d'euros à comparer à 22,4 milliards).

#### Le portrait de Gaz de France :



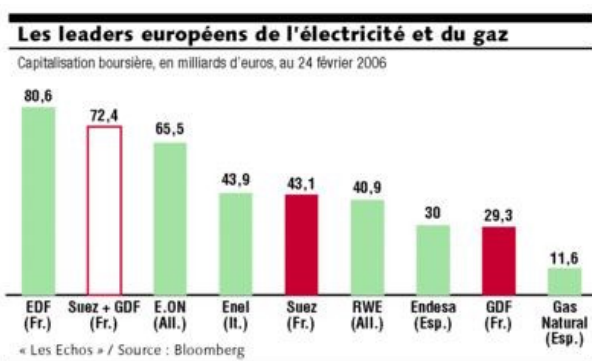
#### Le portrait de Suez :



## 5 - Les réactions en France :

Depuis son annonce le 25 février 2006, le projet de rapprochement entre Suez et Gaz de France a déchaîné les passions. Si la gauche est hostile à un texte de loi qui privatise Gaz de France, les syndicats et la droite sont eux-mêmes divisés.

## 6 - Les réactions à l'étranger :



Alors qu'historiquement, EDF est parvenu à prendre une participation importante dans l'électricien italien Edison, les Italiens ne comprennent pas le protectionnisme de Paris qui cherche à soustraire Suez aux appétits d'Enel. D'autant plus que l'interventionnisme de l'Etat passe mal auprès des instances européennes.

Les leaders européens de l'énergie et du gaz

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.